

RIFSEEP MENESR-LISTE DES CORPS DE L'EDUCATION NATIONALE DONT L'EXEMPTION DU RIFSEEP EST DEMANDEE :

PERSONNELS ENSEIGNANTS, D'EDUCATION ET D'ORIENTATION RELEVANT DU MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Corps et emplois	Référence du texte statutaire
Corps actifs :	
Professeurs des écoles	Décret n° 90-680 du 1 ^{er} août 1991
Professeurs de chaires supérieures	Décret n° 68-503 du 30 mai 1968
Professeurs agrégés de l'enseignement du second degré	Décret n° 72-580 du 4 juillet 1972
Professeurs certifiés	Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972
Professeurs d'éducation physique et sportive	Décret n° 80-627 du 4 août 1980
Professeurs de lycée professionnel	Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992
Conseillers principaux d'éducation	Décret n° 70-738 du 12 août 1970
Conseiller d'orientation-psychologues et directeur de CIO	Décret n° 91-290 du 20 mars 1991
Corps « en extinction »	
Instituteurs	Décret n° 61-1012 du 7 septembre 1961
Professeur d'enseignement général de collège	Décret n° 86-492 du 14 mars 1986
Chargés d'enseignement de l'éducation physique et sportive	Décret n° 60-403 du 22 avril 1960
Adjoints d'enseignement	Décret n° 72-583 du 4 juillet 1972
Corps « outre-mer »	
Instituteurs de la Polynésie française(en extinction)	Décret n° 82-622 du 19 juillet 1982
Professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française	Décret n° 2003-1260 du 23 décembre 2003
Instituteurs de la fonction publique de l'Etat recrutés à Mayotte	Décret n° 2005-119 du 14 février 2005

PERSONNELS TECHNIQUES RELEVANT DU MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Corps et emplois	Référence du texte statutaire
Adjoint technique des établissements d'enseignement-ATEE	Décret n°91-462 du 14 mai 1991
Technicien de l'éducation nationale	Corps dont la majorité des membres exercent en position de détachement sans limitation de durée auprès des collectivités territoriales ; plus aucun recrutement n'étant effectué dans ces corps, ils feront l'objet d'un arrêté d'assimilation qui permettra de leur verser le RIFSEEP.

LISTE DES CORPS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DONT L'EXEMPTION DU RIFSEEP EST DEMANDEE :

PERSONNELS ENSEIGNANTS RELEVANT DU MINISTERE CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Corps et emplois de l'enseignement supérieur	Référence du texte statutaire
<p>Les personnels hospitalo-universitaires et personnels enseignants de médecine générale Personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires Personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires Professeurs des universités de médecine générale et maîtres de conférences des universités de médecine générale</p>	<p>Décret n° 84-135 du 24 février 1984 (PUPH / MCUPH) Décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 (PUPH / MCUPH odonto) Décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 (médecine générale)</p>
<p>Les enseignants-chercheurs et personnels assimilés: Professeurs des universités et maîtres de conférences Professeurs et sous-directeurs de laboratoire du Collège de France Professeurs du Museum national d'histoire naturelle et maîtres de conférences du Museum national d'histoire naturelle Professeurs et sous-directeurs de laboratoire Conservatoire national des arts et métiers et chefs de travaux du Conservatoire national des arts et métiers Directeurs d'études de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et maîtres de conférences de l'Ecole des hautes études en sciences sociales Directeurs d'études de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient et maîtres de conférences de l'Ecole pratique des hautes études, de l'Ecole nationale des chartes et de l'Ecole française d'Extrême-Orient Professeurs de première et de deuxième catégorie de l'Ecole centrale des arts et manufactures Professeurs de l'INALCO (corps en extinction)</p>	<p>Décret n° 84-431 du 6 juin 1984 (EC) Décret n° 2014-838 du 24 juillet 2014 (Collège de France) Décret n° 92-1178 du 2 novembre 1992 (MNHN) Décret du 22 mai 1920 (CNAM)</p> <p>Décret n° 89-709 du 28 septembre 1989 (EHES) Décret n° 89-710 du 28 septembre 1989 (EPHE, ENC, EFEO)</p> <p>Décret n° 50-1370 du 2 novembre 1950 (ECAM)</p> <p>Décret n°88-445 du 22 avril 1988 relatif à l'affectation de personnels enseignants de statut universitaire à l'Institut national des langues et civilisations orientales et portant extinction du corps des professeurs de l'Institut national des langues et civilisations orientales</p>
<p>Sous-directeurs d'écoles normales supérieures</p> <p>Astronomes et physiciens et astronomes adjoints et physiciens adjoints Astronomes titulaires et astronomes adjoints (corps en extinction)</p> <p>Physiciens titulaires et physiciens adjoints (corps en extinction)</p> <p>Aides astronomes des observatoires et aides physiciens des instituts de physique du globe</p> <p>Maîtres-assistants</p> <p>chefs de travaux des disciplines scientifiques et pharmaceutiques Chefs de travaux de l'Institut d'hydrologie et de climatologie</p>	<p>Décret n° 62-377 du 3 avril 1962</p> <p>Décret n° 86-434 du 12 mars 1986 (astronomes et physiciens)</p> <p>Décret du 31 juillet 1936 (astronomes titulaires et astronomes adjoints) Décret du 25 septembre 1936 (physiciens titulaires et physiciens adjoints)</p> <p>Décret n° 62-382 du 3 avril 1962 (aides-astronomes et aides-physiciens)</p> <p>Décrets n° 60-1027 du 26 sept 1960, n° 62-114 du 27 janvier 1962 et n° 69-526 du 2 juin 1969</p> <p>Décret n° 50-1347 du 27 octobre 1950 (chefs de travaux disciplines scientifiques et pharmaceutiques)</p> <p>Décret n° 50-1347 du 27 octobre 1950 (Chefs de travaux de l'Institut d'hydrologie et de climatologie)</p> <p>Décret n° 99-170 du 8 mars 1999 -(assistants)</p>